

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2023

VIII- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapport n°2 : Approbation et signature du Document d'Orientations et d'Objectifs avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale Occitanie Gers

Les co-signataires de ce document sont les chambres des Métiers et de l'Artisanat Régionale et Départementale et « D'Artagnan en Fezensac ».

La finalité de cet engagement des trois partenaires est de formaliser leur engagement commun et présenter les domaines de coopération ainsi que les modalités de pilotage de la dynamique qu'ils conduisent ensemble.

La Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac souhaite rendre visible et amplifier son action en faveur de l'économie sur son territoire en direction des porteurs de projet, des entreprises artisanales pour favoriser leur installation et leur développement notamment par la commercialisation de la Zone d'Activité du Carget.